



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ECOLE N°1
du lundi 18 novembre 2019

Membres de droit :

ENSEIGNANTES	REPRESENTANTS MUNICIPALITE	REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES	D.D.E.N.
Mme BOISSON Mme GARCIN	M. MAZZINI	Mme ZIGLER Mme AUBERT	Mme DOUCEY

Invités :

ATSEM
Mme GAILLARD
Mme GONZALEZ
Mme PANATTONI
Mme SASSANO

Excusés : Mme FAY (ATSEM), Mme URVOY (enseignante), Mme CODATO (adjointe au maire)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Résultats aux élections des représentants des parents d'élèves
- 2) Consultation sur le vote par correspondance uniquement
- 3) Effectifs 2019/2020
- 4) Projets de l'année
- 5) Vote du règlement intérieur.
- 6) Questions des représentants des parents d'élèves

Une secrétaire de séance est désignée : il s'agit de Mme AUBERT

1) Résultats aux élections des représentants des Parents d'élèves.

Cette année, les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019

Il y avait une liste de candidats incomplète (5 personnes : 3 titulaires sur 3 et 2 suppléantes sur 3).

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre d'inscrits : 112

Nombre de votants : 38 (33,9 % de participation)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Nombre de suffrages valablement exprimés : 34

- Titulaires :

- ZIGLER Sonia (maman de Rayan, GS)
- AUBERT Ségolène (maman de Samuel, MS)
- WEIS Liudmila (maman d'Adrien, PS)

- Suppléantes :

- MARTINIER Sophie (maman d'Anita, PS)
- CONCHON-HELALI Sabrina (maman de Lina, GS)

2) Consultation sur le vote par correspondance uniquement.

Dans le cadre des élections des représentants des parents d'élèves, nous avons désormais la possibilité de mettre en place le vote uniquement par correspondance à partir de l'année 2020/2021.

La directrice serait favorable à la mise en place de ce vote exclusivement par correspondance pour des questions d'organisation et compte tenu de la faible participation au vote direct chaque année. La FCPE est mobilisée durant les quatre heures réglementaires d'ouverture du bureau de vote pour très peu de participation aux heures d'entrée et de sortie des classes. Mme ZIGLER précise cependant qu'au niveau national, la FCPE est encore favorable au vote direct. Mais elle est d'accord sur le fait qu'à Meysses, ce n'est pas très utile. La directrice propose donc de statuer sur la question du vote exclusivement par correspondance lors du prochain conseil d'école.

3) Effectifs 2019 / 2020

Une arrivée en GS a eu lieu après les vacances de la Toussaint.. L'effectif actuel est donc de 66 élèves dans l'école : 22 élèves dans la classe de Mme GARCIN (6 TPS-16 PS), 21 élèves dans la classe de Mmes URVOY et CELEA (16 MS-5 PS) et 23 GS dans la classe de Mme BOISSON.

Des difficultés à prévoir les effectifs pour l'an prochain du fait des constructions actuellement en cours sur la commune.

4) Projets mis en place à l'école.

Cette année, nous travaillons sur le thème des COULEURS et nombre de nos activités seront reliées à ce thème.

- Le spectacle de Noël aura lieu jeudi 19 décembre 2019. Il s'intitule «**La surprise du Père Noël**». Ce spectacle, d'un montant de 550 €, sera pris en charge par la Municipalité que nous remercions.
- L'animation KAPLA a été reconduite pour toutes les classes. Le financement d'un montant de 570 € a été pris en charge par l'Amicale Laïque que nous remercions. Une vraie réussite cette année encore.
- Un spectacle de cirque, intitulé « Le dompteur de couleurs » aura lieu le lundi 27 janvier 2020. Le montant de 467,33 € sera pris en charge par l'OCCE.
- Une sortie cinéma devrait être organisée dans l'année pour les trois classes au cinéma du Teil en mars-avril 2020.

- Cécile BORG intervient en musique tous les mardis matin pour toutes les classes en remplacement de Frédéric SCHAEFFER. Les interventions sont de qualité et c'est une richesse pour les enfants.
- Les Grands se rendent à la salle informatique tous les vendredis matin et à la bibliothèque municipale tous les vendredis après-midi.

5) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été transmis en amont aux différents membres du Conseil d'École, de façon à ce qu'ils aient le temps de se l'approprier. Les seules modifications apportées par la directrice à celui de l'an passé concernent l'obligation scolaire à 3 ans. Le règlement est adopté à l'unanimité.

6) Questions des représentants des parents d'élèves

a) Les enfants sont-ils soumis aux écrans durant le temps scolaire ?

- En GS, les élèves pratiquent l'informatique durant 35 mn environ chaque semaine pour des activités ludiques bien sûr mais surtout éducatives. Certaines notions sont abordées plus facilement par le biais de logiciels éducatifs et sont ensuite plus aisément comprises en classe.
- Le mercredi matin, juste avant l'heure de sortie, les élèves de GS regardent durant un petit quart d'heure un film d'animation. C'est un moment convivial et qui permet aux enfants d'apprendre à rester silencieux en groupe dans le but de pouvoir se rendre au cinéma dans de bonnes conditions.

Mme ZIGLER a indiqué que cette question sur les écrans avait surtout un lien avec la cantine. La question a été soulevée par la FCPE auprès de la responsable de la cantine et des réponses ont été apportées aux parents. M. MAZZINI a demandé si le maire en avait été informé.

b) Rythmes scolaires, obligation scolaire et question du mercredi.

La directrice indique que Monsieur MARZOUK, Inspecteur de l'Education Nationale, lui a demandé de convoquer les parents des élèves qui ne viennent pas à l'école le mercredi matin à une réunion qui a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Ceci pose problème car tous les enfants, à compter de la Petite Section, sont soumis à l'obligation scolaire.

Les représentantes de la FCPE ont mentionné que, suite à cette visite de Monsieur l'Inspecteur, elles ont été destinataires de courriers sur la question des rythmes scolaires avec le maintien de l'école le mercredi ainsi que des problèmes de garde d'enfant le mercredi après-midi.

La directrice ajoute que, lors de cette réunion, les parents d'élèves avaient indiqué que les clubs de sport avaient remis des cours le mercredi matin compte tenu du fait que presque toutes les autres écoles étaient repassées à 4 jours. Le problème qui se pose désormais est le fait que les élèves soumis à l'obligation scolaire qui ne viennent pas le mercredi sont en faute et que leurs parents risquent des sanctions. M. MAZZINI précise qu'il a bien entendu que cela pose un vrai problème. Il aurait souhaité que les élus soient invités à cette réunion avec l'Inspecteur.

La question des rythmes scolaires se repose donc. M. MAZZINI s'engage à en faire part à Monsieur le Maire pour organiser très rapidement une réunion avec la FCPE et les enseignants de façon à faire le point.

La directrice précise qu'elle ne voit pas comment échapper à un conseil d'école extraordinaire courant janvier 2020. A voir lors de cette réunion avec la mairie.

c) Bilan financier de l'OCCE

Le bilan financier a été envoyé aux différents membres du conseil d'école qui en ont pris connaissance en amont.

La directrice indique que l'argent de l'OCCE permet de financer certains spectacles, sorties...

Cette année, la coopérative a financé pour près de 900 € de vélos pour Noël.

Les représentantes de la FCPE ont indiqué que le bilan fait par Mme GARCIN est très clair.

En fin de séance, Mme DOUCEY, notre DDEN, nous a indiqué qu'elle était prête à accompagner les sorties scolaires si besoin.

La directrice : Sandra BOISSON

La secrétaire de séance : Mme AUBERT


